

# Décision DEC121062DR18

## portant nomination

### d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

---

LE DIRECTEUR (ou le délégué)

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC122735DSI portant création de l'unité mixte de recherche n°8217 ;

**Vu** la décision n° DEC122735DSI du 05 janvier 2012 nommant Thomas SERVAIS directeur de l'unité de recherche n°8217 à partir du 01 janvier 2012 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22/03/2012 ;

Considérant que M. Philippe RECOURT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée Par la DR18 du 21 au 23/09/05 et du 24 au 26/10/05.

DECIDE :

Article 1 : M. Philippe RECOURT est reconduit dans sa nomination d'assistant de prévention dans l'unité du CNRS n° 8217, à compter du 01 janvier 2012.

M. Philippe RECOURT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Philippe RECOURT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 22/03/2012  
Le directeur de l'unité  
Thomas SERVAIS

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Françoise PAILLOUS

Visa du chef d'établissement partenaire  
Philippe ROLLET Président de l'Université Lille1 sciences et technologies